

Véhicules électriques : Saint-Nazaire déploie 44 bornes pour faciliter la recharge

D'ici début 2027, la Ville de Saint-Nazaire installera progressivement 44 bornes de recharge électriques sur l'espace public, soit 88 points de charge accessibles. Ce déploiement s'inscrit dans la volonté de la Ville d'encourager les mobilités décarbonées, en complément du développement des transports collectifs et des modes actifs. Le projet facilite précisément l'usage des véhicules électriques.

Les dix premières bornes de charge sont déjà en service en centre-ville, sur le parking 8 et 11 Mai 1945. Six nouvelles bornes et donc douze points de charge seront accessibles dès le mois de juillet sur plusieurs sites de la ville. Le déploiement se poursuivra ensuite progressivement entre septembre et début 2027.

Les sites équipés dès le mois de juillet (travaux d'installation à partir de la mi-juin) : parkings des Frères-Pereire et Frères-Bellec ; rue André-Lenôtre ; parking du Pertuischaud ; parking de l'église de Saint-Marc ; rue Gabriel-Fauré.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr